

- Présidence : Mme Béatrice MATHIEU (Présidente).
- Membres : Mmes Nathalie LUCAS, Sandra RENON (CTRA).
MM. Erick ARCHAT, Michel LALARDIE, Jean-Claude PUYALT, Séverin RAGER (CTRA), Jean Louis RIDEAU, David WAILLIEZ (Représentant des Arbitres au Comité Directeur).
- Invités : Mme Nathalie LE BRETON (CDA 86),
MM. Sylvain BARCELLA (Section Jeunes), Gilles BEAUQUESNE (Représentant de la CRA à la Commission Régionale de Discipline), Éric BELLANDI (CDA 47), Fernand BOUZAGE (Représentant la CDA 24), Jean-Luc BERTAUD (CDA 79), Yohan CIVRAC (Représentant de la CRA à la Commission Régionale d'Appel), Daniel DOUCET (CDA 87), Julian GRELOT (CTA), Patrick GRENIER (CDA 33), Michel LACOUE et Jean-Claude SEGRESTAA (Représentants la CDA 64), Pierre LANZERAY (Designations), Régis LATOUR (Représentant la CRA à la Commission Régionale Technique), Claude SONALLY (Représentant la CDA 17), Bernard VAILLANT (CDA 16).
- Excusés : Mme Sabine BONNIN (Section Féminines),
MM. Stéphane BASQ (Représentant du CD auprès de la CRA), Claude CHEVALIER (CDA 40), Cédric DOS SANTOS, Patrick FRUGIER (Représentant la Commission Régionale Technique en CRA), Christian SIONNEAU, Claude TELLENE (Représentant de la DTA).

1- Stages supérieurs de District :

- Bilan du stage supérieur des Districts 17 - 79 et 86 :
 - o Le stage s'est déroulé du samedi 2 mars 2019 au complexe sportif St Nicolas de Poitiers.
 - o Ce stage rassemblait 18 arbitres dont 9 Jeunes Arbitres et était animé par Séverin RAGER, CTRA et Nathalie LE BRETON, membre de la Section Formation - Stages et Lois du Jeu.
 - o Jean-Luc Bertaud (Président de la CDA 79) ainsi que Sébastien AUBINEAU et Julien GRELLIER, responsables de formation des CDA 86 et 79, participaient à ce stage.
 - o La matinée était consacrée aux tests physiques (TAISA) et aux ateliers terrain (motricité, biathlon,...) puis un QCM "Evalbox" et la rédaction d'un rapport disciplinaire suite à une vidéo.
 - o L'après-midi un questionnaire et un test vidéo puis deux modules techniques.
 - o Le retour des stagiaires sur cette journée est très positif et ils ont eu connaissance de leur résultat avant de partir.
- Les stages des Districts (19-24-47-64 et 87) est programmé le samedi 27 avril 2019 à Marmande et celui des Districts (16-33-40) le samedi 13 avril 2019 à Mérignac Arlac.
- Après échanges au cours duquel le président de la CDA 33 a fait connaître son souhait que ce stage ne soit pas obligatoire pour une candidature ligue. Il ressort que l'ensemble des représentants des CDA présents plébiscite ce projet.

- Les représentants de la CDA 64 demandent à ce que ces stages soient effectués plus tôt dans la saison, entre janvier et mars.
- Erick ARCHAT, animateur de la section « *Formation – Stages – Lois du jeu* » précise qu'un retour d'expérience sera fait une fois les 3 stages réalisés. Il est envisagé qu'à l'avenir (candidature 2020/2021) tout candidat seniors ait suivi un stage supérieur de district pour être candidat ligue (arbitre et AA). Pour les jeunes, ce stage ne sera pas un prérequis à une candidature Ligue.

2- Information sur les accessions / rétrogradations :

- Erick ARCHAT apporte des précisions sur les classements de fin de saison et l'affectation des arbitres régionaux pour la saison 2019 / 2020. Une circulaire sera transmise aux présidents de CDA et aux Présidents de District d'ici la fin avril (ce sujet faisait l'objet d'une demande de CDA).

3- Sujets remontés par les Présidents de CDA :

- Amélioration des conditions d'âge pour la présentation des candidates féminines à la Ligue :
 - o Les jeunes arbitres peuvent être candidates jusqu'à 22 ans.
 - o D'autre part, le Comité de Direction de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine, lors de la réunion du samedi 9 mars 2019, a précisé qu'afin de ne pas mettre en difficulté les jeunes filles stagiaires qui officient habituellement sur des rencontres de division inférieure de district (senior masculin), elles seront désignées par leur CDA sur des matchs de catégories jeunes, de niveau départemental ou régional. Les Président(e)s de District étaient chargés d'en informer leur CDA.
- Obligation qu'un arbitre soit D1 pour l'accession à la candidature Ligue en fin de saison, ce qui empêche de pouvoir présenter d'éventuels bons potentiels découverts en cours de saison.
 - o Erick ARCHAT rappelle l'article 16 du Règlement Intérieur de la CRA, pas ou peu connu de tous :
 - o Conformément à l'article 19 du règlement du Statut de l'Arbitrage, le candidat doit :
 - être âgé de moins de 45 ans au 1er janvier de l'année du dépôt du dossier,
 - avoir été nommé arbitre de District 1 depuis au moins une saison, sans indisponibilité répétée,
 - avoir officié, sur la saison en cours, un minimum de 10 matchs sur les 2 niveaux supérieurs de District dont au moins 5 en Départemental 1.
 - o D'autre part, Jean-Claude PUYALT, rappelle l'article 19 du RI de la CRA faisant référence à la promotion accélérée, à savoir : tout arbitre n'appartenant pas encore à la catégorie exigée dans les conditions de candidature pourra être proposée à la CRA avant le 31 décembre fin que celle-ci l'évalue sur un match de Départemental 1. Ainsi, un arbitre de District détecté, qui aura donné satisfaction lors de la rencontre supervisée par la CRA, sera intégré au concours pratique des candidats arbitres R3 en cours et sera convoqué à l'examen d'admissibilité d'arbitre R3 en fin de saison. Pour être admissible arbitre R3 en fin de saison, il sera tenu de valider les minimas requis pour cet examen.

- A ce jour, aucune CDA n'a effectué de signalements à la CRA.
- Désignation, au dernier moment, des arbitres qui doivent officier en tant qu'accompagnateurs de nouveaux arbitres dans les CDA.
 - o Les désignateurs de la Ligue apporteront une attention particulière à ce sujet.
 - La CRA ne peut-elle pas être attaquable sur la limite d'âge pour les candidatures au niveau régional ?
 - o Non, car il s'agit d'un concours
 - Fonction d'Observateur :
 - o La fonction d'observateur étant exclusive de celle de délégué pose des difficultés pour les CDA où les délégués réalisent en moyenne 30 observations par an.
 - Désignations lors des journées de rattrapage :
 - o Les arbitres désignés sur des matchs reportés à une date ultérieure ne restent pas sur les matchs, de nouvelles désignations sont effectuées.
 - Double désignation pour des arbitres alors que d'autres n'ont pas de match :
 - o Les désignateurs essaient de les éviter mais les nombreuses indisponibilités de dernière minute et selon la localisation des matchs et des arbitres, il se peut que certains arbitres doublent un même week-end.
 - Tests physiques des arbitres féminines :
 - o Cette question a déjà fait l'objet de réponses de la part de la DTA, de la CRA, mais aussi du Comité Directeur de Ligue du 7 janvier 2019.
Jean-Claude PUYALT rappelle que toutes les arbitres féminines sont hors-effectif et rappelle aussi les objectifs de la promotion de l'arbitrage féminin.
 - Mise à jour de l'annuaire des arbitres - observateurs - délégués :
 - o la mise à jour sera effectuée à l'intersaison.

4- Tour de table et questions diverses :

- Délai de transmission des rapports d'observation :
 - o il est rappelé que lors de la réunion de rentrée des arbitres du samedi 25 août 2019, il a été décidé qu'il n'y avait plus de délai de transmission d'un rapport d'observation (autre que le RUO qui est de 5 jours).
- Précision sur l'article 39 du Statut de l'Arbitrage concernant les sanctions administratives.
- Daniel DOUCET, en tant que désignateur des observateurs Jeunes, remercie les arbitres R1 pour leur aide aux observations Jeunes Arbitres Régionaux.
- Nathalie LE BRETON informe les membres présents à cette réunion qu'elle quitte la présidence de la CDA 86 en fin de saison.
- Julian GRELOT, lors de sa visite à la CDA 19, a procédé à un état des lieux
- la CDA 64 travaille à la mise en place d'une ETDA, en lien avec le CTA
- Erick ARCHAT demande aux Présidents de CDA de transmettre les candidatures d'arbitres centraux, assistants et jeunes à la CRA avant le 1er mai 2019.

5- Bilan de la Formation Initiale :

- Sandra RENON, CTAR référente de la Formation Initiale, sous l'égide de David WAILLIEZ, Référent de la Commission de Promotion de l'Arbitrage, présente un bilan de la

Formation Initiale de la saison 2018 / 2019 avec des axes d'amélioration à apporter et qui seront débattus lors de la réunion de la CRPA du samedi 6 avril 2019.

Prochaines réunions :

- Réunion CRA plénière le samedi 25 mai 2019 (lieu à définir)

La Présidente et Secrétaire de séance,

Béatrice MATHIEU

Procès-Verbal validé le 19/04/19 par Le Secrétaire Général adjoint, Pierre Massé, par délégation du Secrétaire Général.